longtemps à sa chambre, et qui finit par prendre une tournure alarmante. Au mois de Mars 1808, il quitta le Séminaire pour descendre à Québec, où il mourut le 29 Juin suivant.

·le

de

de

ère

tre

iles me

que

vait

mi-

une

eet

oirs

eur,

t de

nais

ions

qua-

unièves

H

ntre

her, des

lui

nger

bné-

es à

iour

ser,

ru'il

tint

Aussitôt après son départ, il fut remplacé par M. Autoine Parant, plus tard Supérieur du Séminaire de Québec, et le 1^{er} Octobre, celui-ci céda sa place à M. Jean-Baptiste Paquin qui venait d'être nommé Directeur.

Cette année et la suivante, Mgr. Plessis fit faire beaucoup de réparations à la maison. Il était encouragé en cela par le nombre des étudiants qui augmentait au-delà de toute attente. Dès 1807, il s'élevait à 70 pensionnaires, c'est-à-dire que l'édifice qu'on venait de construire était déjà rempli. M. Raimbault eut même à refuser l'admission de plusieurs élèves, et les parents qui tenaient à envoyer leurs enfants à Nicolet, étaient obligés de retenir leurs places quelque temps d'avance. Un pareil résultat était bien propre à faire naître l'espérance dans ceux qui avaient à cœur l'avancement du nouveau Séminaire. Aussi son illustre protecteur écrivait il au Su périeur en Octobre 1808: « On a beau dire, « Dieu bénit vos soins et les miens pour le Séminaire de « Nicolet.»

De 1807 à 1810, Nicolet s'honore d'avoir eu au nombre de ses régents M. Rémi Gaulin, qui devint dans la suite évêque de Kingsion. Il y fut successivement professeur d'Eléments, Méthode et Belles-Lettres. Les vertus et les talents qui lui ont plus tard mérité la mitre, se faisaient déjà remarquer en lui, lorsqu'il n'était que simple acolyte. Après de longues années d'absence, il visita de nouveau le Séminaire qui avait changé et grandi, mais dont la tradition conservait encore son souvenir.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de donner ici la liste du Supérieur, du Directeur et des Professeurs qui se trouvaient à Nicolet en 1810. On verra, après leurs noms, les dignités qui les ont distingués dans la suite: